

Contractualisation avec les acteurs

Franck LE DUFF

*Société Régionale de Santé Publique - Sud Est
(Président)*

*En collaboration avec le Société Régionale du Languedoc Roussillon
Représentée par sa présidente (C. Cecchi)*

Contractualisation ?

- Éléments de méthode.
 - Synthèse des différents documents (14) produits par les Sociétés Régionales ou autres organismes tels que les CRES
- Grille d'analyse :
 - Quels pourraient être les opérateurs de la Promotion de la Santé avec la réforme des ARS ?
 - Quelles modalités de travail pourraient être adoptées?
 - Convention ?
 - Appel d'offre ?
 - Quel granularité devrait on choisir ?
 - Acteur local généraliste de proximité ?
 - Acteur national spécialisé ?

Contractualisation ?

- Présente dans le projet de loi :
 - Avec les professionnels de santé
 - Établissements et structures du territoire (collectivités...)
 - Afin « de définir et de mettre en œuvre la politique régionale de santé, dans le respect des objectifs nationaux »
- Cette démarche de contractualisation pourrait être désignée comme le moyen privilégié d'associer les offreurs de soins aux objectifs et missions

Contractualisation

- Avantages liés au contrat :
 - Permet d'expliciter des choix
 - Compatible avec les priorités de santé
 - Laisse une marge de négociation
 - Permet l'organisation et le contrôle réglementaire et financier
- Limites liées au contrat :
 - La logique de concurrence prévaut sur la logique de coopération territoriale
 - Risque de fragilisation et précarisation des personnels
 - Limite à la pérennité des acteurs

Contractualisation

- Questions posées par les différentes régions :
 - Qui conçoit ?
 - Qui réalise ?
 - Qui régule ?
 - Quelles définitions choisit-on ?

Constat préalable et partagé

- Les points qui caractérisent l'appréciation du fonctionnement actuel en matière de promotion de la santé sont :
 - Le cloisonnement
 - Une absence de visibilité
 - Une certaine lassitude
- L'esprit de la Charte d'Ottawa.. Fil rouge de la lecture des documents.

Synthèse des propositions

- Oui au contrat comme modèle concerté sous certaines réserves :
 - Le financement s'étale sur plusieurs années (plan triennal voir quinquennal)
 - Les démarches administratives s'en trouvent :
 - Simplifiées
 - Clarifiées
 - Convention autour d'un service rendu et d'une vision partagée.

Synthèse des propositions

- Choix des acteurs :
 - Privilégier une approche locale :
 - Pluridisciplinaires (dont un volet recherche)
 - Modèle systémique
 - Connaissance de proximité
 - Ne pas se figer sur un modèle unique

Synthèse des propositions

- Connaître et Reconnaître les acteurs en Promotion de la Santé:
 - Labellisation des acteurs
 - Socle commun de connaissances (validation des acquis)
 - Agrément pour la formation continue
 - Annuaire des professionnels

Synthèse des propositions

- Éléments structurant un contrat:
 - L'apport méthodologique
 - Intégrer une dimension universitaire dans les ARS pour permettre la coordination d'actions de recherches régionales
 - L'intersectorialité / décroisonner
 - Privilégier une approche transversale plutôt qu'une approche thématique

Synthèse des propositions

- Simplifier le système
- Développer l'évaluation
- Intégrer l'apport de nouveaux partenaires :
 - Intégrer l'action des associations de patients
 - Intégrer la dimension cohésion sociale
 - Impliquer les élus
 - Ainsi que les acteurs économiques sous réserve d'un encadrement éthique strict

Remarques

- Un constat hétérogène dans le rendu des différents documents

Mais...

- Un consensus étonnant sur les propositions proposées

Merci pour votre attention

Franck Le Duff
le-duff.f@chu-nice.fr